

AVENANT A UN PSG AGREE

A adresser signé et en double exemplaire (y compris les annexes) au CNPF Nouvelle-Aquitaine

N° PSG AGREE :

Dans le cas d'un PSG concerté, cette fiche est à remplir autant de fois que de nouvelle propriété

PROPRIETAIRE :

Nom :

Prénom :

Adresse

:

.....

Code postal / Ville :

N° téléphone : Adresse e-mail :@.....

1. MOTIF DE DEPOT DE L'AVENANT :

☐ Cet avenant modifie la surface du PSG initial (détailler les parcelles dans le tableau 1)

Ajout de parcelle suite à :

- Achat : oui ☐ non ☐
- Echange : oui ☐ non ☐
- Autre : oui ☐ non ☐



joindre les attestations notariées

Préciser :

Retrait de parcelles suite à

- Vente : oui ☐ non ☐
- Echange : oui ☐ non ☐
- Autre : oui ☐ non ☐



Joindre les attestations notariées

Préciser :

Dans le cas de PSG concerté :

- ajout de nouvelle(s) propriété(s) oui ☐ non ☐

En cas de PSG concerté, le nouveau propriétaire certifie (à ajouter dans le mandat le cas échéant) avoir pris connaissance du contenu initial du PSG : objectifs généraux, itinéraires sylvicoles, stratégie de gestion du gibier et DFCI).

Remarques :

.....

Bilan des modifications de surface par commune :

Dpt.	Commune(s)	Surface du PSG agréé	Surface ajoutée par commune	Surface soustraite par commune	Surface totale après avenant
	TOTAL				

☐ Cet avenant modifie le programme des coupes et travaux du PSG initial (détailler les parcelles dans le tableau 2)

SURFACE MODIFIEE (en ha) :

2. DESCRIPTION DES PARCELLES OBJET DE L'AVENANT :

TABLEAU 1 : Liste des nouvelles parcelles, ajoutées au PSG initial.

Commune	Section	N° parcelles	Parcelle forestière	Surface (en ha, ares et centiares)	Description du peuplement (type de peuplement, essences, âge, état sanitaire ...)
TOTAL DES SURFACES					

→ Régime fiscal des nouvelles parcelles (joindre le certificat) :

☐ SEROT MONICHON OUI ☐ NON ☐ Date :
☐ ISF OUI ☐ NON ☐ Date :
☐ DEFI FORET OUI ☐ NON ☐ Date :

TABEAU 2 : Liste des parcelles cadastrales ou forestières du PSG initial, dont le programme est modifié.

Commune *	Section *	N° parcelles *	Parcelle forestière *	Surface (en ha, ares et centiares)	Description du peuplement <u>actualisée</u> (type de peuplement, essences, âge, état sanitaire ...)
TOTAL DES SURFACES					

Motif(s) de la modification :

.....

** conserver les colonnes adaptées au cas des parcelles cadastrales ou des parcelles forestières.*

3. ENJEUX :

→ **Enjeux environnementaux particuliers des parcelles objet de l'avenant :**

Concernées par un zonage : OUI ☐ NON ☐

Lequel :

(Natura 2000, Site Inscrit, Site Classé, Périmètre d'un monument historique,)

Si votre propriété est concernée par Natura 2000 pour cet avenant :

Nom du site :

Parcelle forestière	Parcelles concernées (communes/section/n°)	Description des peuplements	Travaux prévus

→ Je demande l'agrément de cet avenant à mon PSG au titre des articles L122-7 et 8 du Code Forestier pour les législations suivantes :

Natura 2000 ☐

Site classé ☐

Arrêté de protection de biotope ☐

Réserve naturelle ☐

Monument historique ☐

ZPPAUP, AMVAP, SIEP ☐

- Autres enjeux environnementaux :

.....

→ **Gibier (pour les nouvelles parcelles) :**

• Parcelles laissées en ACCA ou Société de chasse Communale : OUI ☐ NON ☐

• Dégâts de gibier :

.....

Commentaires :

.....

→ **Enjeux DFCI (pour les nouvelles parcelles) :**

• Parcelles situées dans un secteur à fort risque de départ de feu : OUI ☐ NON ☐

• Accès, desserte et infrastructures :

.....

• Sylviculture préventive prévue :

.....

→ **Objectifs de production et sylviculture proposée (pour les essences et objectifs non prévus dans le PSG initial) :**

.....

.....

.....

.....

4. PROGRAMME DES COUPES & TRAVAUX :

Le tableau 3 est à compléter pour toutes les parcelles ajoutées au PSG ainsi que pour les parcelles du PSG initial pour lesquelles il est prévu des modifications du programme de travaux.

Abréviations à utiliser dans le tableau *(cette liste peut être complétée si vous le souhaitez) :*

CR = coupe rase - P = plantation - E = éclaircie - Dep = dépressage - S = semis - D = débroussaillage - EL = élagage

TABLEAU 3 : PROGRAMME DES COUPES & TRAVAUX

Numéros des parcelles forestières	Surface (en ha)	Années des travaux											
Total des surfaces													

Date / Signature :

JOINDRE IMPERATIVEMENT pour les parcelles objet de l'avenant :

- Le plan de localisation au 1/25 000,
- Les plans parcellaires avec la délimitation des peuplements avec indication du nord et de l'échelle.
- Une procuration si indivision ou nu-propriétaire/usufruit, et/ou un extrait du Kbis pour les sociétés ou groupement forestier.
- Dans le cas des PSG concertés, toutes les signatures ou un mandat à un représentant signataire
- le tableau de correspondance entre parcelles cadastrales et parcelles forestières si nécessaire.

Modèle proposé par
le Centre National de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine
 Site Internet : nouvelle-aquitaine.cnpf.fr
 septembre 2026